

LICENCE PROFESSIONNELLE BÂTIMENT

CHARGÉ D'AFFAIRES

EN AMÉNAGEMENT ET FINITION

Le chargé d'affaires réalise le rêve du client. Doté d'une solide base technique allié au sens de la relation client, il permet à l'entreprise d'«anticiper pour ne pas subir». Il conduit une affaire de A à Z.

La formation s'adresse à des diplômés Bac +2 : BTS aménagement-finition, BTS études et économie de la construction, BTS agencement de l'environnement architectural, BTS design d'espace, BTS bâtiment, DUT GEA... Possibilité de VES, VAP ou VAE*.

OBJECTIF

La licence professionnelle prépare des chargés d'affaires en second oeuvre (peinture, ravalement, ITE, plâtre, sols, agencement, décoration) polyvalents, capables de gérer un portefeuille clients en s'appuyant sur un solide bagage technique.

Les compétences visées sont les suivantes :

- **compétences commerciales**
 - Prospecter les futurs clients
 - Assurer la relation client tout au long de l'affaire
 - Définir les outils de développement de la relation client, les mettre en oeuvre et assurer le contrôle
 - Définir et mettre en place les outils marketing et évaluer les actions de manière à concevoir un tableau de bord de l'activité commerciale - optimiser la relation client
 - Initier et conduire des entretiens de vente, négocier les affaires en conjuguant les intérêts de l'entreprise et ceux du client
- **compétences de management**
 - Piloter un projet
 - Assurer le bon déroulement de l'affaire par une méthodologie dans le respect des conditions d'exécution
 - Animer et gérer les équipes de compagnons
- **compétences de gestion**
 - Maitriser les coûts et les budgets
 - Définir et mettre en place le tableau de bord de suivi de chaque affaire
 - Proposer et mettre en oeuvre toutes les solutions pour optimiser l'efficacité de l'entreprise
- **compétences techniques**
 - Proposer les solutions techniques adaptées dans les règles de l'art
 - Prendre en compte le confort thermique (RGE), la qualité environnementale et l'embarquement des travaux de rénovation énergétique

PÉDAGOGIE

- L'organisation, le contenu et les modalités de recrutement sont définis en collaboration avec **les organisations professionnelles du Bâtiment**.
- Les **formateurs** des matières relatives au métier sont des **professionnels en activité** dans ce secteur.
- La formation est organisée selon les **modalités de l'alternance**. Un livret de professionnalisation permet de gérer la progression en entreprise.
- Une **visite pédagogique** en entreprise a lieu systématiquement à mi-parcours du stage. Un **suivi individualisé** avec le chef d'entreprise et l'étudiant est mis en place à chaque retour de période en entreprise.

LES + DE LA FORMATION

- Participation soutenue du secteur professionnel : FFB, Union professionnelle des métiers de la finition, entreprises
- Diversité des intervenants professionnels, accompagnement dans l'alternance
- Taux d'insertion professionnelle ; Réseau d'opportunités d'affaires depuis 10 ans
- Attestation RGE, PIX, Certificat Voltaire...

CONTACT

UCO Laval
25 rue du Mans
53 000 LAVAL



Martine Le Gall,
responsable de la formation
Tél : 06 16 16 47 36
m.legall@ucolaval.net

Secrétariat Tél : 02 43 64 36 64

En téléchargement sur www.laval.uco.fr

- > Calendrier prévisionnel
- > Référentiel métier
- > Référentiel de formation
- > Dossier de candidature

Universitaire &
Professionnel

ALTERNANCE

595 h de formation à l'UCO Laval et 24h d'évaluation - 665 h de stage et projet en entreprise

Rythme moyen d'alternance : 2 semaines à l'UCO Laval / 3 semaines en entreprise

INSERTION PROFESSIONNELLE

100% à la fin de la formation

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN

2017 : 100 % 2016 : 80% 2015 : 100 %

*voir page 2 : admission inscription

CONTENU DE LA FORMATION

UE1 - 55h Environnement professionnel du secteur du bâtiment en aménagement et finition : Normes - Droit - Développement durable - Assurances BTP - Prévention des risques - Qualifications - Accessibilité - Marchés publics et privés - Intégrer une démarche BIM dans le bâtiment

UE2 - 90h Technologie: Peinture - Décoration - Agencement - Aménagement - Sols, revêtements - Cloisons sèches, plafonds - Isolation thermique par l'extérieur - **Feebat RENOVE : Certificat RGE**

UE3 - 94h Techniques commerciales et de gestion adaptées au bâtiment et aux spécificités du secteur - Savoir vendre et sauver ses marges

UE4 - 100h Techniques de métré-devis adaptées aux métiers du bâtiment - Revue de contrats - Evaluation des coûts - Techniques de planification, conduite et suivi

UE5 - 71h Communication - Management des équipes - Management de projet du bâtiment - Anglais du bâtiment - Certificat Voltaire

UE6 - 51h Outils méthodologiques - Logiciels - Infographie - Bureautique (PIX) - Le numérique dans le bâtiment

UE7 - 134h Projets tuteurés (dont méthodologie, conduite et accompagnement de projets réels en présentiel)

UE8 - 560h Stage professionnel

Travaux encadrés, visites de chantier et d'entreprises (104h)

Options de soutien : Bureautique - Stratégie d'entreprise - Création et reprise

VALIDATION

Licence professionnelle Métiers du BTP : Bâtiment et construction, parcours type Chargé d'affaires en aménagement intérieur, en convention avec Le Mans Université

STATUT

• **Statut stagiaire de la formation professionnelle** : contrat de professionnalisation, demandeurs d'emploi ou CIF

• **Statut étudiant** :

droit aux bourses nationales d'enseignement supérieur. Les périodes de stage font l'objet d'une gratification obligatoire (30% du SMIC)

FRAIS DE FORMATION

Participation aux frais de formation (droits d'inscription et frais de scolarité) de 3 017 € à 4 296 € pour l'année 2018-2019 en fonction du quotient familial.

Les contrats pro bénéficient d'une prise en charge des coûts de formation par leur entreprise suivant devis (prendre contact avec la responsable de formation au 06 16 16 47 36). 301 € peuvent rester à la charge de l'étudiant au titre des frais annexes facultatifs.

* ADMISSION - INSCRIPTION

Conditions : formation ouverte à des personnes autonomes, dynamiques, dotées d'un bon relationnel et d'aptitudes commerciales, ayant validé un diplôme niveau III (bac +2), sinon, une validation des études (VES) ou des acquis professionnels (VAP) devra être effectuée.

Modalités : Candidature en ligne de décembre à mai sur notre site internet www.laval.uco.fr (participation aux frais de dossier : 40 €). À réception du dossier, le candidat est invité à un entretien si son profil correspond aux critères prioritaires fixés par l'UCO Laval et ses partenaires. Le candidat y présente alors sa motivation pour le métier et la formation ainsi que ses résultats universitaires. Un bilan de l'entretien est immédiatement formulé. Si l'avis est positif, un accompagnement individuel est proposé pour la recherche d'une entreprise d'accueil.

Le jury d'admission des candidats statue début mai (jury anticipé) et à la mi-juin. Le candidat peut alors être refusé, placé sur liste d'attente ou admis définitivement. Il doit dès lors conclure un contrat avec une entreprise ou poursuivre sa recherche d'entreprise d'accueil.

L'inscription sera définitive après réception :

- du versement d'un acompte de 301 € au titre de l'inscription universitaire (restitué en cas d'échec à l'examen donnant accès à la licence, mais pas en cas de désistement), ou au titre des frais annexes facultatifs pour les contrats pro,
- de la photocopie des résultats de l'examen donnant accès à la licence, après obtention de celui-ci,
- de l'accord d'une entreprise des métiers de l'aménagement et de la finition pour l'accueil pendant les périodes de formation en entreprise (cet accord doit être signé avant l'entrée en formation).

CALENDRIER

Du 3 septembre 2018 à début juillet 2019

Module d'homogénéisation de 2 semaines en option. Nous consulter.

PORTES OUVERTES

Samedi 17 février 2018

Samedi 17 mars 2018

de 9h à 17h

